



4.1.3.2. Occupation du sol – zones humides

▪ Inventaire communal et PLU

En application de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, et dans le cadre de la révision générale du Plan local d'Urbanisme (PLU), un inventaire des cours d'eau et des zones humides a été mis en œuvre sur le territoire communal et réalisé en application des dispositions du SAGE Vilaine.

Cette donnée est diffusée dans la compilation et l'homogénéisation des inventaires terrains des zones humides réalisés sur le territoire du SAGE VILAINE, présentée ci-dessous. Cette cartographie fait état d'une zone humide située au Nord du projet.

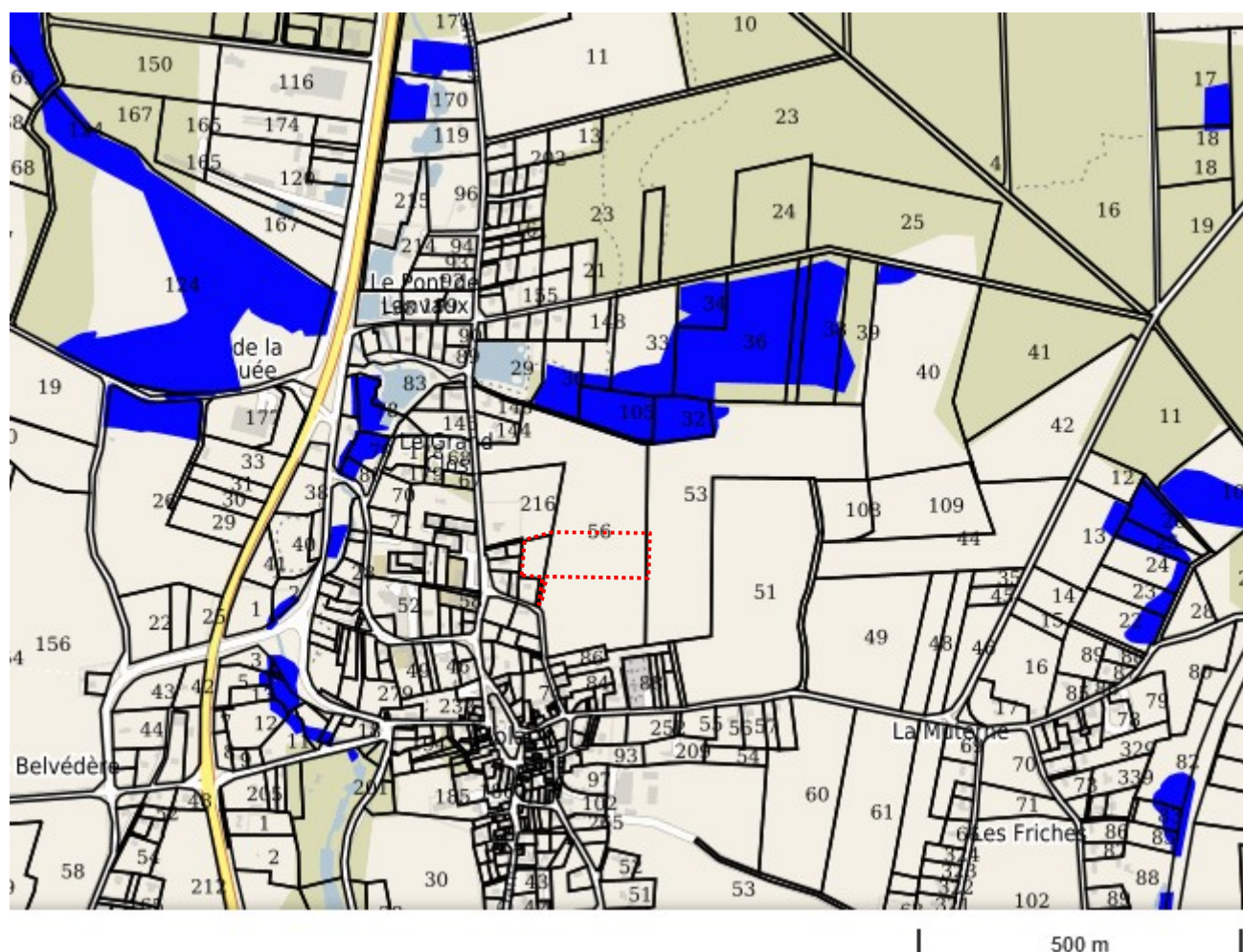


Illustration 29 : Extrait de l'inventaire communal des zones humides (source : Geobretagne.fr)

▪ Outil de prélocalisation de zone humide : PatriNat

Un outil de prélocalisation des zones humides a été établi à l'échelle métropolitaine par PatriNat (OFB-MHNN-CNRS-IRD), l'Université de Rennes 2, l'Institut Agro Rennes Angers, l'INRAE et la Tour du Valat.

Par ailleurs, au regard de cet outil, le site d'étude est considéré comme étant peu enclin à abriter une zone humide.

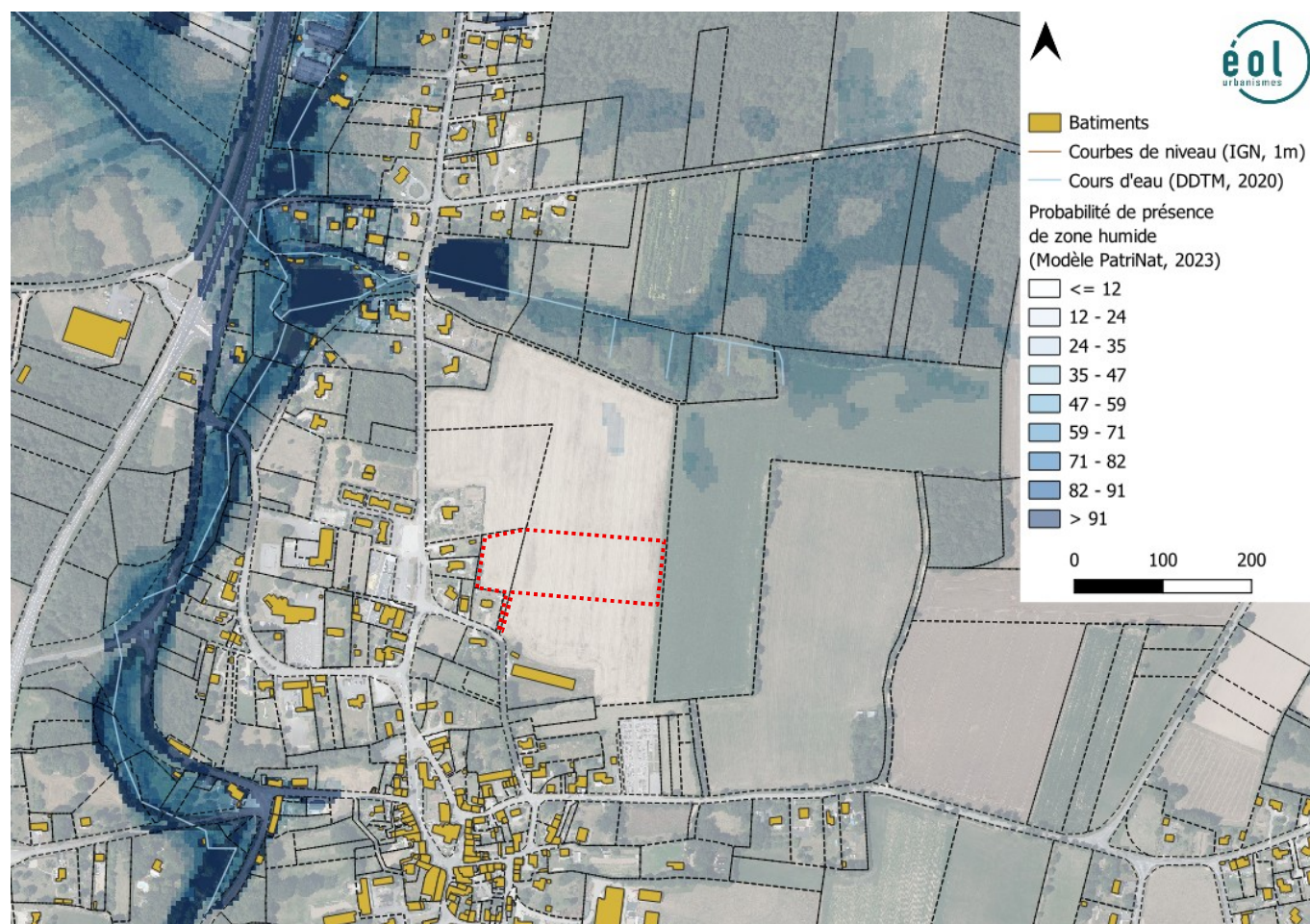


Illustration 30 : Probabilité de présence de zone humides (sources : PatriNat, Université de Rennes 2, Institut Agro Rennes Angers, INRAE, la Tour du Valat, IGN, DGFIP)

▪ Prospections pré-opérationnelles

Afin de procéder à l'identification d'éventuelles zones humides nous nous sommes basés sur la méthodologie décrites par l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009, en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du code de l'environnement. Un seul des 2 critères (botanique et pédologique) suffit à conclure à la présence d'une zone humide.

Les investigations de terrain ici présentées se sont déroulées en Mars 2026, et comprenaient :

- L'appréciation de la configuration du site et de son fonctionnement hydrologique : topographie, écoulements, présence d'eau, etc.
- L'identification de la flore présente ;
- La réalisation de sondages pédologiques à la tarière manuelle en différents points du site.

Fonctionnement hydrologique :

Le site du projet présente une topographie homogène, sans obstacle, avec une pente faible de l'ordre de 1% en direction du Nord-Ouest et de l'Ouest.

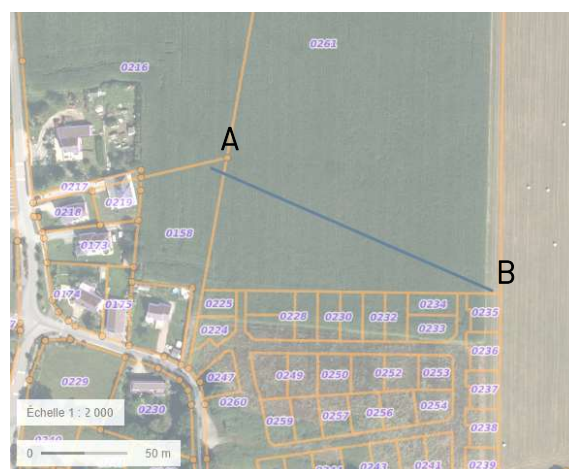
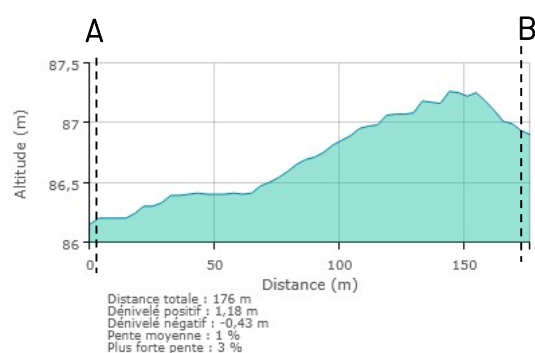


Illustration 31 : Profil topographique (source : Géoportail)

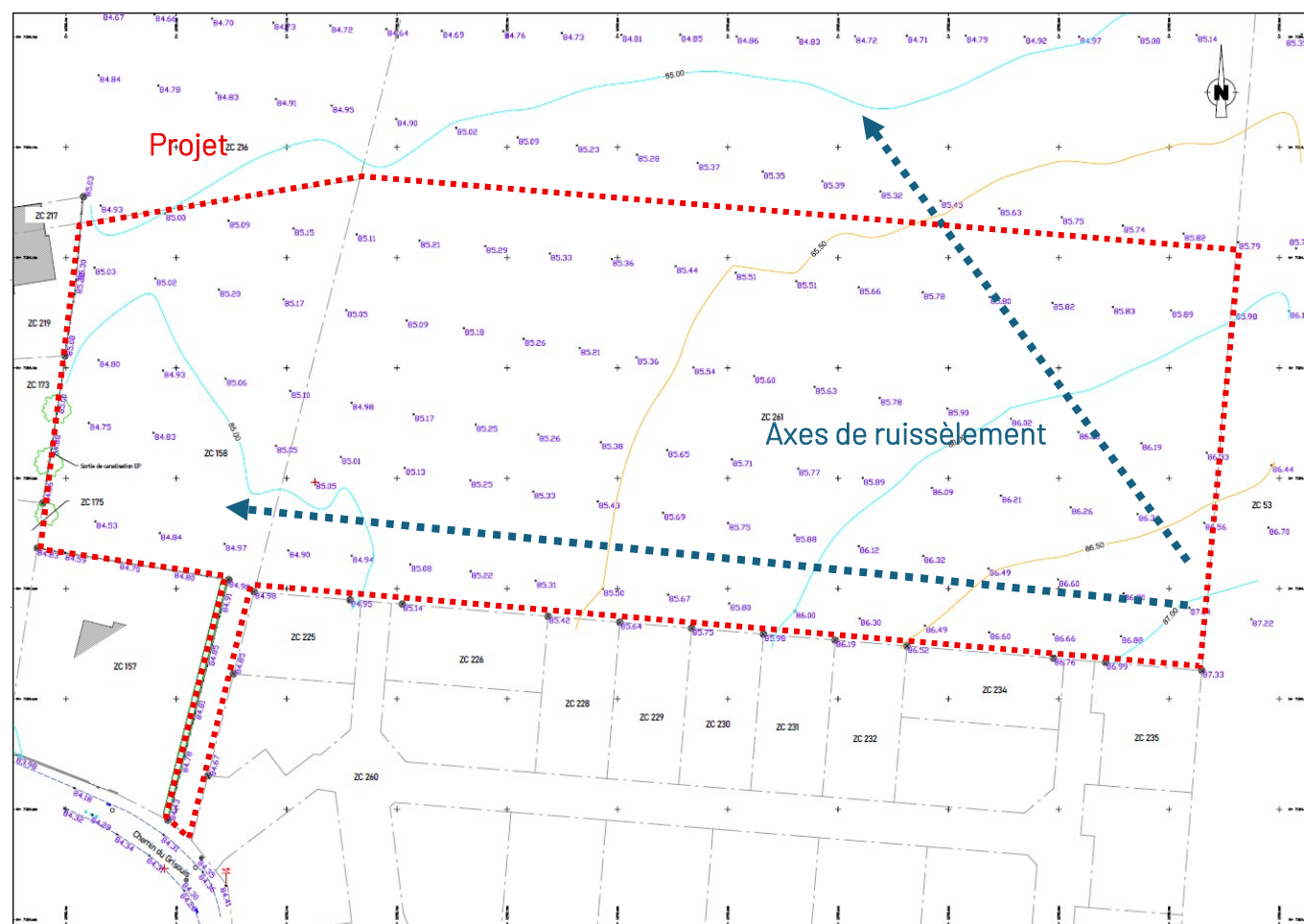


Illustration 32 : Plan topographique du site (source : QUARTA)

Critère botanique :

La période printanière est propice à une identification exhaustive de la flore présente en dépit de la fauche et l'exploitation de ce terrain agricole. Ont pu être identifiées au sein de la strate herbacée les essences listées dans le tableau suivant. Une espèce (cardamine à petite fleur) est identifiée

comme espèce indicatrice de zone humide au travers de l'arrêté du 24 Juin 2008, cependant elle ne représente pas un couvert majoritaire.

Nom commun français	Nom latin
Phacélie à feuilles de tanaïs	<i>Phacelia tanacetifolia</i> Benth.
Véronique	<i>Veronica</i> sp.
Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill.
Porcelle des sables	<i>Hypochaeris glabra</i> L.
Cardamine à petites fleurs	<i>Cardamine parviflora</i> L.
Féverole	<i>Vicia faba</i> L.
Colza	<i>Brassica napus</i> L.
Pensée sauvage	<i>Viola tricolor</i> L.
Lamier découpé	<i>Lamium hybridum</i> Vill.

Illustration 33 : Liste d'essences identifiées sur site

Au regard du critère botanique, se site ne correspond pas à une zone humide. Toutefois, il convient de compléter cette analyse par des prospections pédologiques.

Critère pédologique :

Plusieurs sondages à la tarière manuelle ont été réalisés en Mars 2026, reportés sur le plan suivant. Les sondages attestent d'un sol constitué de terre végétale limono-argileuse surplombant un limon sablo-argileux.

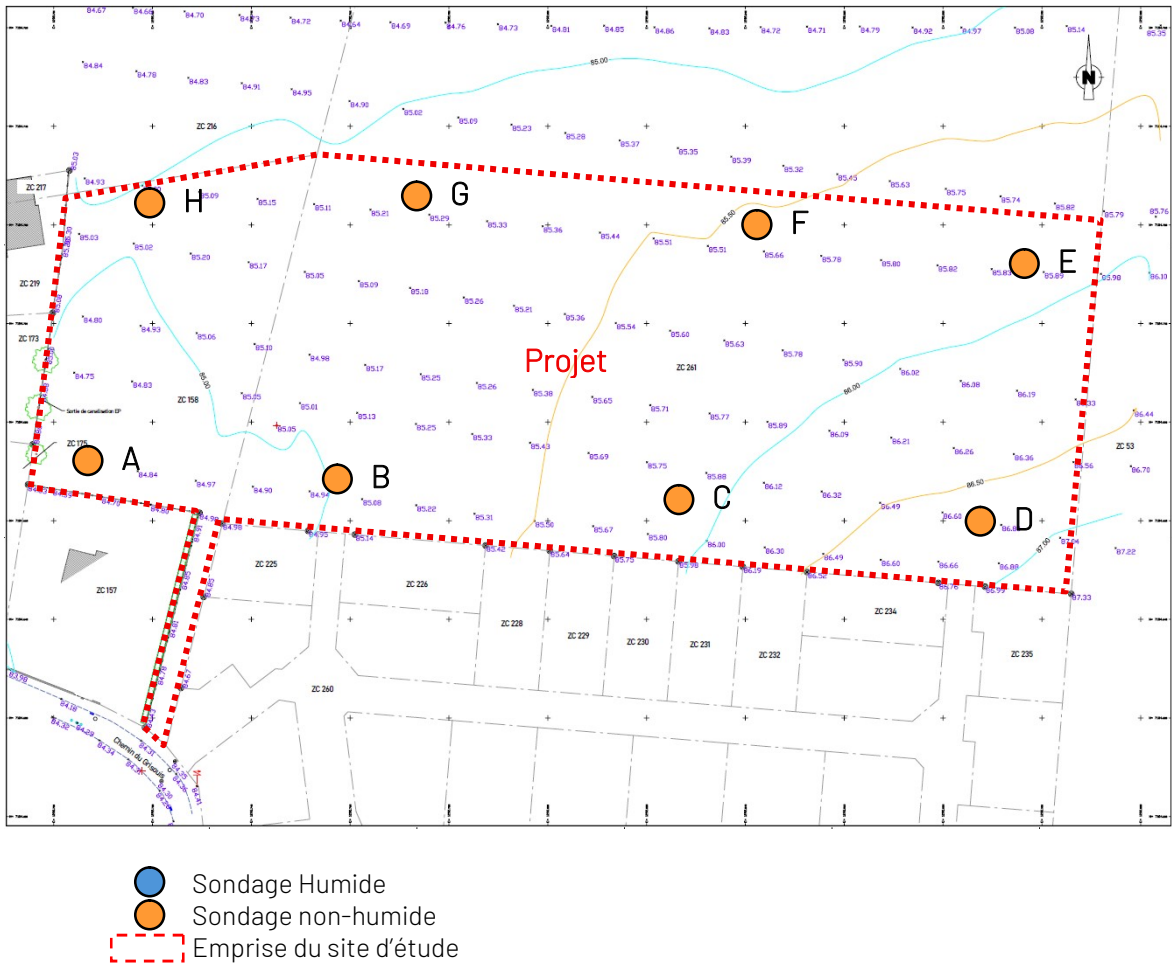
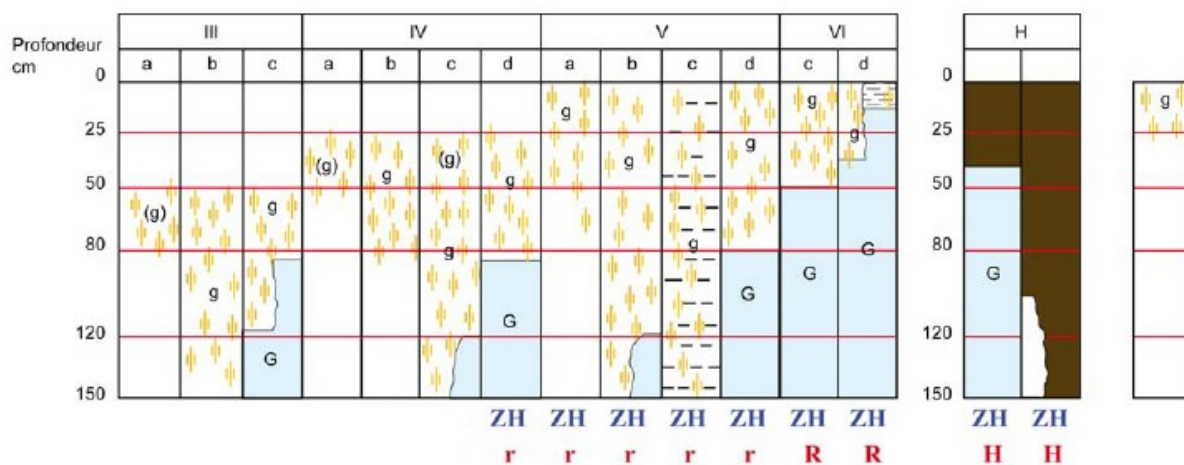


Illustration 34 : Localisation des sondages pédologiques

La grille d'analyse présentée par la suite permet de classer les différents sondages réalisés. Elle reprend le tableau des classes d'hydromorphie du Groupe d'Etude des problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA).



d'après Classes d'hydromorphie du Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981)

Illustration 35 : Classification des sols au regard du tableau de classes d'hydromorphie du GEPPA

Le tableau suivant reprend l'analyse des conditions d'hydromorphie de chacun des sondages réalisés.

Sondage	Nature du sol	Profondeur de traces d'oxydation (cm)	Profondeur totale du sondage (cm)	Profondeur de l'horizon d'altération (cm)	Morphologie	Statut
A	Limon sablo-argileux	50	80	~80	IIIc	Non Humide
B	Limon sablo-argileux	-	65	-	-	Non Humide
C	Limon sablo-argileux	50	70	-	IIIc	Non Humide
D	Limon sablo-argileux	60	65	-	IIIb	Non Humide
E	Limon sablo-argileux	-	40	40	-	Non Humide
F	Limon sablo-argileux	50	60	60	IIIa	Non Humide
G	Limon sablo-argileux	60	60	-	IIIb	Non Humide
H	Limon sablo-argileux	-	45	45	-	Non Humide

Sondage A : ← Surface -Fond - →



Sondage B : ← Surface -Fond - →



Sondage C : ← Surface -Fond - →



Sondage D : ← Surface -Fond - →



Sondage E : ← Surface -Fond - →



Sondage F : ← Surface -Fond - →



Sondage G : ← Surface -Fond - →



Sondage H : ← Surface -Fond - →



L'application de la méthodologie de délimitation des zones humides définie par l'arrêté du 24 Juin 2008 modifié par l'arrêté du 1^{er} Octobre 2009 nous permet d'attester de l'absence de zone humide sur le site étudié.

Ainsi, les prospections botaniques et les analyses pédologiques réalisées en Mars 2026 n'ont pas conduit à identifier de zones humides sur site.